L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 13 JANVIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 13 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Vincent & Co., dans leurs salles d'encan, Verrerie.

Par D. E. Morphy & Son, au Nos 106 et 110 de la rue des Magasins,—cigares.

Par O. Valeton, au No 97 de la rue des Magasins épaules vertes.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—foin et maïs.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 32 de la rue des Magasins—habillements, chapeaux, casquettes, etc.

Par R. M. & E. J. Montgomery au No 100 rue du Canal, grande vente de faillite.

☞ Vente continuée — La vente par le shérif de marchandises dans le Magasin Bourse No 1, coin St-Philippe et Levée, 2ème District, sera continuée aujourd'hui, à dix heures et demie A. M.

Clôture cette semaine —La grande vente de faillite de marchandises sèches, tapis, &c., par Montgomery, au No 100 rue du Canal, sera close samedi soir. Ne différez pas, mais allez de suite à cette vente.

Maïs et Foin.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Cigares.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

☞ Achetez vos bonbons fins à 75 cents la livre; vos fruits cryslalisés à 60 cents la livre chez Adolphe Lemmens, rue de Chartres, 207 entre Dumaine et Ste-Anne. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Jeudi, 13 janvier 1876

ACADEMIE 177a, ou il y a cent ans.

VARIETES—The Ticket of Leave Man.

SINCHARLES—Zoé et Bal de Bal.

Le budget municipal.

Il faut avouer que nos administrateurs municipaux ont une singulière manière de comprendre le mandat qu'ils ont reçu de leurs constituants et de répondre aux respectueuses observations des contribuables.

Au fin de décembre, ils paraissaient s'être mis d'accord pour l'adoption d'un projet de budget, dont le total s'élevait à $2,840,187 72. Nous avons publié ce projet dans l'*Abeille* du 23 décembre.

Le maire a adressé au Conseil un message pour l'engager à supprimer de ce budget les trois items concernant le paiement de l'intérêt de la dette, et le paiement de la police et des écoles. Un grand meeting populaire a endossé le message du maire, et un comité est allé présenter les résolutions du meeting aux administrateurs. Voici la réponse du Conseil:

Dans sa séance de mardi dernier, il a passé par-dessus le veto du maire, un budget municipal amendé dont le total s'élève à $3,449,182 72, soit ONZE CENT MILLE PIASTRES de plus que le premier projet.

Voici les items sur lesquels les augmentations ont porté:

Justice criminelle $181,600, au lieu de $173,300, soit

Dette de la ville UN MILLION de dollars pour le paiement de l'intérêt des Bons, ajouté aux $307,500 destinés au plan de Bons à prime.

Police métropolitaine, $400,000 au lieu de $350,000.

Ecoles publiques $323,000 au lieu de $200,000.

Par contre il y a eu une diminution sur les items suivants:

Bureau de Santé une diminution de $23,000 à $30,900.

Dépenses éventuelles réduites de $11,854, 72 à $2,354 72.

Ainsi, le peuple se plaint du projet de budget et ses élus lui répondent en ajoutant ONZE CENT MILLE piastres au passif.

L'administrateur Burke trouve que c'est bien assez de réduire la taxe de 2 1/2 à 1 1/2. Mais il oublie que le Conseil a accepté l'assessement illégal des créatures de Kellogg, et que cet assessement porte l'estimation des propriétés au double de ce qu'elles valent réellement, ce qui fait que la taxe municipale seule est en réalité de 3 0/0.

La propriété foncière a payé, plusieurs années de suite, des taxes municipales et d'Etat qui s'élevaient à cinq pour cent nominalement mais qui étaient de dix en réalité, et nous sommes d'avis que c'est encore trop, de la part d'une administration démocratique, de lui demander actuellement l'équivalent de 3 0/0.

Voici le résumé du budget adopté malgré le veto du maire Leeds, veto que l'administrateur des assessements M. L. Bonny a été seul à soutenir de son vote.

Département des améliorations	$408 050 00
Bureau de voyer	13,040 00
Département des Water Works et des Bâtisses publiques	135,600 00
Département de la Police	32,450 00
Département du Commerce	26,800 00
Département des Finances	22,000 00
Département des Comptes Publics	15 000 00
Département des Assessements	21,500 00
Bureau du Maire	8 500 00
Etat de Ville	5,000 00
Conseil de Ville	9,00 00
Impressions	10,000 00
Comptes des taxes, etc	12,000 00
Avocat de la ville	12,400 00
Bureau de santé	23,900 00
Enlèvement des décès	1,500 00
Intérêt et comptes courants	3,000 00
Jugement	35,000 00
Dette de ville, intérêt et rachat	307,500 00
Dette de ville, intérêt	1,000,000 00
Police métropolitaine	400,000 00
Ecoles publiques	323,000 00
Feu	50,000 00
Dépenses éventuelles	2,354 74
Total	$3,449,182 72

Pour faire face à ces dépenses, le Conseil a passé une ordonnance pour lever les taxes suivantes:

Taxe pour la dette de ville	$0 26
Taxe de police	0 42
Taxe d'école	0 25
Taxe des dépenses courantes	0 57
Total des taxes par $100	$1 50

Cette taxe de un et demi sur un assessement de $119,045,515 donne $2,785,683 72

Les revenus des licenses et marchés sont évalués approximativement à 700,000 00

Ce qui donne un total de $3,485,683 72

Somme excédant le total du budget.

Or, il y a des taxes arriérées pour plusieurs millions et l'on évalue à onze cent mille piastres, si nous ne nous trompons, les rentrées qui pourront être faites en 1876 sur ces taxes. Le Conseil compte, sans doute, appliquer ces rentrées au paiement de la dette flottante qui est à peu près de pareille somme. Nos administrateurs paraissent avoir des entrailles de père pour tous les créanciers de la ville, mais, à l'égard des contribuables, ils ne connaissent que la stricte exécution des lois radicales.

Comme il n'y a plus rien à obtenir du Conseil qui a passé définitivement son budget, considérablement augmenté depuis la séance du 23 décembre, nous ne devons attendre maintenant de secours que de la part du pouvoir législatif, mais nous sommes encore dans le doute sur le point de savoir s'il sera possible de faire passer le moindre bill de réforme à cette session.

A QUOI SONT EXPOSES NOS REPRESENTANTS. — Parmi les choses dures et pénibles auxquelles nos représentants sont obligés de se soumettre pour remplir leur devoir celle-ci leur sera comptée entendre l'éloge du juge Tagliaferro par l'ex-gouverneur du proconsul Banks, Michael Hahn, deux personnages bien dignes de s'entendre.

☞ Les chapeaux se donnent pour presque rien au magasin du Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis et coin Canal et Bourbon.

Grandes ventes et petits profits, voilà le secret du succès des marchands modernes. Le MAGASIN ROUGE, Mr Lion, agent, coin Royale et Dumaine, met en pratique cette devise en offrant tout son stock à des prix extrêmement réduits.

Election d'un sénateur des Etats-Unis.

Lorsque Mr McMillan, élu sénateur des Etats-Unis par la législature fusioniste de 1872, donna sa démission, le gouverneur McEnery, conformément au pouvoir que la Constitution lui donnait, désigna Mr Marr pour succéder à Mr McMillan. La désignation, ainsi faite par le gouverneur, n'a d'effet que jusqu'au jour où la législature assemblée peut pourvoir à la vacance.

Or, d'après la législation des Etats-Unis, c'est le second mardi de la session que toute législature d'Etat doit procéder à l'élection d'un sénateur au Congrès. Si le vote séparé des deux Chambres, le premier jour indiqué, ne donne pas une majorité à l'un des candidats, les deux Chambres doivent se réunir le lendemain, et procéder, en session jointe, à l'élection *viva voce* du sénateur.

Conformément à ces règles, la Chambre des Représentants a invité hier le Sénat à se joindre à elle, et, avec l'assistance de 12 sénateurs qui se sont joints à elle, elle a élu pour sénateur des Etats-Unis, Mr. James B. Eustis, l'un des membres actuels du Sénat de la Louisiane.

Lorsque le gouverneur McEnery a désigné le successeur de Mr. McMillan, nous avons dit que le choix de Mr. Marr s'imposait à lui et nous avons rappelé les titres de cet éminent citoyen à un pareil honneur. Mr. Marr avait été, en effet, la véritable incarnation de la résistance à l'usurpation de 1872. A notre avis, des considérations politiques—sans parler de l'acquittement d'une dette de reconnaissance—indiquaient Mr. Marr au choix de la législature. L'élection de Mr. Marr eût été une ratification de l'acte du gouverneur McEnery, et eût par là fait procéder, en quelque sorte, son élection, de la législature fusioniste de 1872.

La majorité du caucus démocrate s'est laissée guider, sans doute, par d'autres considérations, que nous ne sommes pas à même d'apprécier.

M. Eustis a été choisi par le caucus comme le candidat du parti démocrate, et il a été élu par la Législature.

M. Eustis est un avocat distingué et l'un des plus éloquents orateurs qu'il y ait en Louisiane et peut-être dans tout le Sud. Sous le rapport du talent, il fera certainement, le plus grand honneur à son Etat natal.

Il compte de longs et loyaux services dans les rangs du parti démocrate, et, bien que nous l'ayons vu avec peine, l'année dernière, se faire l'un des champions du compromis, nous n'en avons pas moins confiance dans son patriotisme et dans la droiture de ses intentions. S'il parvient à se faire admettre au Sénat, il y représentera dignement la Louisiane et il saura défendre avec éloquence ses droits et ses intérêts.

LA CANDIDATURE DE WASHBURNE.—A propos de la prochaine campagne présidentielle, on a beaucoup parlé de M. Washburne, le ministre des Etats-Unis en France, comme d'un candidat très acceptable par le parti républicain. M. Washburne paraît peu se soucier de courir les chances d'une candidature, car il a écrit la lettre suivante à un de ses amis:

Paris, 8 novembre 1875.

J'ai reçu votre lettre du 13 du mois dernier, et je n'ai pas besoin de vous dire combien elle m'a touché par ses bienveillantes et généreuses idées. Je dois avouer que j'ai toujours conservé le sentiment d'affection pour tous ces hommes courageux à la tête desquels vous marchiez et à côté desquels j'ai combattu le bon combat dans l'affaire de la Constitution de Lecompton. Ce sont ces épreuves précisément qui ont uni par une commune sympathie tous les hommes sincères et loyaux, et c'est à elles que le pays est redevable de la force de nerfs et de l'élévation morale qui l'ont mis à même de traverser l'époque terrible qui a précédé immédiatement la rébellion.

J'ai reçu en même temps le numéro du journal auquel vous faites allusion et je n'ai que de la reconnaissance pour le sentiment qui a inspiré l'article en question; mais je ne puis à cet égard que vous répéter ce que j'ai dit à d'autres déjà, sinon à vous-même. Je n'ai pas la vanité de supposer que mon nom puisse jamais être sérieusement prononcé avec une telle signification. Jamais parti ne consentirait à choisir un candidat à aussi vieilles idées que moi, un candidat dont le laisser-aller dans le maniement de certaines questions de nature à lui aliéner tous les intérêts qui dominent les conventions politiques.

Bien que je reçoive nombre de lettres dictées par le sentiment de bienveillance qui vous a dicté la vôtre, je suis si profondément convaincu de la vérité de ce que je viens d'écrire que je refuse absolument de m'associer à quoi que ce soit qui puisse me conduire à une candidature; et en fin de compte, quand la Convention se sera réunie et que mon nom n'aura même pas été prononcé, vous et mes autres amis vous serez bien forcés de vous ranger à mon opinion et d'avouer que j'ai sûrement agi.

Et maintenant, mon bien cher ami, mettant de côté toute idée de candidature à la présidence, dans quelque circonstances que ce soit, veuillez bien me croire, etc.

E. B. WASHBURNE.

MOUVEMENT DES LIGNES TRANSATLANTIQUES.—Une statistique dressée par le *Herald* donne le nombre de passagers transportés à l'aller et au retour par les principales compagnies de steamships européennes en 1875. Voici quelques renseignements empruntés au travail de notre confrère:

	Chambre	Entrep.
Ligne transatlantique	4,210	2,050
Ligne Cunard	15,000	27,550
Lloyd allemand (Brême)	9,935	23,748
Ligne de Hambourg	7,436	22,496
National Line		25,521
Ligne White Star	5,174	18,941
Ligne Inman	6,562	27,797

Nous forons observer que la compagnie générale transatlantique n'a qu'un service bi-mensuel, tandis que la ligne Cunard a un service bi-hebdomadaire et les autres lignes un service hebdomadaire, ce qui explique l'infériorité des chiffres de la ligne française.

— La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (feuille officieuse) ne croit pas que le voyage du général d'Abzac à Berlin ait un caractère politique. On sait que le général a été invité à la table de l'empereur Guillaume la lendemain de son arrivée.

ROANOKE COLLEGE.— Nous avons reçu une invitation pour la célébration de l'anniversaire de ce collège par la société littéraire cléoménienne. La cérémonie doit avoir lieu le 22 février. Le collège Roanoke est, croyons-nous, en Virginie, mais il compte des élèves de tous les Etats du Sud.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLEANAISE. — Nous avons reçu des billets pour une représentation par invitations que cette société doit donner à l'Opéra, samedi prochain 15 janvier. Le spectacle se composera d'une comédie *Les Faux Bonshommes* et d'un vaudeville *Mon Isménie*. Nos remerciements à l'Association pour les billets qu'elle nous a envoyés.

CAPITAINE FANNY.—Sous ce titre, le théâtre des Variétés doit représenter d'ici à une quinzaine de jours, un drame en cinq actes dû à la plume d'un journaliste de la Nouvelle-Orléans, Mr E. C. Hancock, correspondant du New-York *Herald*, qui est l'un des membres du Club des Variétés. La scène du drame se passe en Angleterre, au siècle dernier, et l'intrigue est basée sur la situation la plus pénible dans laquelle une femme puisse se trouver placée sous l'empire d'une loi qui existe encore en Angleterre et en Amérique.

Ce drame ne saurait manquer d'exciter une vive curiosité et nous serons heureux d'avoir à enregistrer un succès pour l'auteur, qui est un écrivain d'esprit et de talent.

THEATRE DES VARIETES.—Pour les dernières représentations du grand comédien George Fawcett Rowe, on doit donner, à partir de ce soir, le célèbre drame de Tom Taylor *The ticket of leave man*. Vendredi aura lieu le bénéfice d'adieu de Mr Rowe.

Les *Deux Orphelines* doivent reparaître lundi sur l'affiche.

☞ Grand sacrifice. Voici les fêtes, ceux qui désirent se coiffer devront s'adresser au Robt. E. Lee qui a réduit ses prix.

Le MAGASIN ROUGE, coin Royale et Dumaine, vient de recevoir à l'occasion des fêtes, un bel assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Tout le monde est invité à aller les examiner.

Législature de la Louisiane.

Séance du 12 janvier 1876.

SENAT.

Le Sénat a été appelé à l'ordre à midi par le lieutenant-gouverneur *de facto* Antoine.

Après la routine habituelle, on annonce le greffier de la Chambre avec un message. Il annonce qu'il est chargé de notifier au Sénat que la Chambre est prête à se réunir au Sénat en session jointe pour l'élection d'un sénateur des Etats-Unis:

M. Wharton refuse de servir dans le comité, dans la composition duquel son nom est entré. Il croit que le retrait de son nom comme président du comité de finance est dû à l'intervention de l'Exécutif et il attribue à ce qu'en cette capacité il a fait une investigation dans les affaires de la milice, ce qui a excité la colère du gouverneur.

Un bill présenté par Mr Weber pour incorporer la ville de Clinton, paroisse Est-Feliciana, est référé.

Un bill présenté par Mr Chadburn pour amender la loi de conversion, est référé.

Le Sénat entre en séance exécutive, après quoi le Sénat s'ajourne à aujourd'hui à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre se réunit à midi moins douze. Quatre-vingt-dix représentants sont présents. Mr. Estillette occupe le fauteuil.

(Nous avons oublié dans notre compte-rendu d'hier de dire que Mr. Wiltz avait refusé la présidence du comité de Réductions et de Réformes, faute de temps pour donner aux travaux importants de ce comité toute l'attention qu'ils exigeront. Mr. Wiltz fait partie de plusieurs autres comités.)

Mr. Kidd propose de faire savoir au Sénat que la Chambre est prête à procéder à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis, et de demander une réponse immédiate. Sa motion est adoptée.

Le rapport annuel de l'avocat-général est reçu et référé au comité judiciaire.

Le Speaker ayant nommé de nouveaux comités permanents, on indique à haute voix la composition. En voici la liste:

Relations fédérales.— Webb, Edwards, de Tangipaho, Dunn, Carlos, Sartain, Yorke, Johnson, de Caddo.

Bibliothèque d'Etat.—Lafargue, Carmouche, Johnson, de Lafourche, Kummel, Matthews, de Franklin, Hunsaker, Jourdain.

Constitution.—Billieu, Koontz, Lowell, Gilmore, Walker, Hunsaker, Kidd.

Immigration. Martin, Self, Shannon, Webb, Comsin, Honoré, Triplet.

Agriculture.—Jones, de Lincoln; Dunn, Nunez, Pipes, Armstead, Dickinson, Murrell.

Réductions et réformes—Barley, Booth, Self, Dunn, Schuler, Sauer, Baker.

Recensement. — Walker, Carmouche, Baker, Young, Demas Sinilski, Dupré

M. Dupré avait demandé hier que l'on biffât son nom de tous les comités permanents. C'était un trait à l'adresse du speaker qui n'avait fait figurer le nom de Mr Dupré sur aucune liste. Aujourd'hui, Mr Estiette s'adressant à Mr Dupré lui dit qu'il ne l'a nommé membre d'aucun comité permanent, parce que Mr Dupré a déclaré hier qu'il ne voulait pas en faire partie, mais que ce dernier n'objectera sans doute pas à faire partie de comités particuliers. C'est pourquoi il l'a désigné pour faire partie du comité de recensement.

Mr. Dupré prie le speaker de vouloir bien observer qu'en demandant la veille que son nom fût biffé de la liste des comités permanents, il voulait simplement signaler au speaker ce fait assez étrange que son nom ne figurait absolument sur aucune liste. Le sens ironique aurait dû frapper Mr Estiette.

Le greffier rentre dans l'enceinte de la Chambre peu après-midi et déclare qu'il a annoncé au Sénat que la Chambre était prête à procéder à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis, mais qu'il n'a reçu aucune réponse de cette assemblée.

Quelques instants plus tard, plusieurs sénateurs entrent et font prendre place dans l'enceinte de la Chambre. Le sénateur Green se trouve à la droite du speaker.

Le greffier reçoit l'ordre de faire l'appel nominal du Sénat et ensuite celui de la Chambre.

Les sénateurs suivants répondent à l'appel de leurs noms: Alexander, Blackburn, Ogden, Stevens, Kelly, White, Robertson, Green, Goode, Eustis, George et Grover. Dans le nombre se trouve trois républicains: MM. Alexander, Blackburn et Green.

Soixante-dix-huit représentants répondent à l'appel de leurs noms. On remarque parmi eux les membres les plus considérables du parti républicain de la Chambre.

Sur la proposition de M. Kidd le procès-verbal des délibérations de chaque chambre (séance d'hier) sur la question de l'élection d'un sénateur des Etats-Unis est lu par le greffier.

M. Lowell fait observer que l'insertion dite officielle dans le *Republican* de ce matin du procès-verbal de la séance du Sénat de la veille ne saurait être considérée comme authentique, vu que ledit procès-verbal peut, en vertu du règlement, être amendé aujourd'hui même.

M. Kidd propose de procéder à l'élection, et sa motion ne soulève aucune opposition.

Le même représentant porte alors M. Eustis comme candidat pour le poste de sénateur des Etats-Unis.

M. Hahn, d'une autre part, désigne le juge Tagliaferro comme candidat.

M. Lowell nomme M Robert H. Marr, plaisanterie qui fait sourire son entourage, car M. Lowell est radical et M. Marr est le prototype du démocrate.

M. Pinchback, qui se considère comme sénateur des Etats-Unis, mais qui ne peut tenir à se faire reconnaître en sa qualité par la Chambre Haute du Congrès, vient se placer à côté de M. Lowell.

M. Hahn recommence à nouveau le magnifique éloge qu'il a fait hier du juge Tagliaferro. Il prétexte cette toute interprétation fâcheuse qu'on aurait pu donner aux paroles qu'il a prononcées hier. Le passé ne lui inspire pas de haine; il compte parmi les confédérés tombés sur les champs de bataille, ses plus chers amis, des amis qu'il pleure encore aujourd'hui. Il ne croit pas que la démocratie puisse sauver la Louisiane; le sud ne devra son salut qu'au républicanisme, non pas au républicanisme comme celui qui l'a emparé du gouvernement de notre Etat pour le livrer au pillage, mais un républicanisme pur et patriotique comme celui du juge Tagliaferro.

L'appel nominal du Sénat est fait. M. Blackburn, après avoir répondu à son nom, déclare qu'il voulait expliquer le vote qu'il allait donner. Il se trouve dans une situation, très embarrassante, mais il remplira son devoir jusqu'au bout. Il était démocrate national avant la guerre; depuis il est devenu républicain, mais il lui reste encore dans le cœur un peu du vieux levain d'antagonisme. (Applaudissements). Si Stephen A. Douglas vivait encore et qu'il fût candidat pour la présidence, je voterais pour lui, en n'étayant du programme de Buchanan. Je ne vous pas ce qu'il y a pour nous à gagner à n'avoir qu'une demi-représentation au Sénat fédéral. Il y a trois ans, M. Pinchback, républicain radical de couleur, a été élu par la Législature de Kellogg. Le général McMillen, républicain-libéral, l'a été en même temps par la Législature de Mc Enery. McMillen s'étant retiré de la lice, McEnery a nommé il y a quelques semaines R. M. Marr, un know-nothing de la plus belle eau. John Ray, radical blanc de premier ordre, a aussi été envoyé au Sénat. Ayons d'eux n'a été accepté par la Chambre haute du Congrès.

M. Hahn — Comment savez-vous, M. Blackburn, que M. Robert M. Marr, ait été un know-nothing?

M. Blackburn—Je le sais parfaitement; j'étais moi-même Know-nothing à cette époque. (Rires)

L'orateur fait un grand éloge du juge Tagliaferro, un républicain de première plaque, celui-là. Mais il n'y a pas, dit-il, moyen de l'élire sénateur. Le Sénat fédéral n'a pas encore reconnu le gouvernement de Kellogg, bien que la question de sa légitimité ait depuis trois ans sur le tapis. C'est fort embarrassant. Que faire? Je me présente devant cette assemblée comme républicain national, prêt à me joindre à la majorité dans un esprit de réconciliation, prêt à pardonner le passé et à choisir pour sénateur l'homme qui offrira à l'Etat le plus de garanties, sans me préoccuper de sa race, de sa couleur ou de sa précédente condition. Je voterai donc pour James B. Eustis. (Applaudissements.)

A l'appel de son nom, M. Green se lève également pour expliquer le vote qu'il va donner. Il est républicain. Il y a trois ans que M. Pinchback a été élu; et il l'a été de nouveau il y a un an, ce qui donne à supposer que la première élection était au moins irrégulière. Mais malgré sa double élection, et en dépit de tous ses efforts, Pinchback n'a pu se faire ouvrir les portes du Sénat fédéral. L'Etat n'a donc qu'un sénateur au Congrès depuis trois ans. On dit que des raisons personnelles ont dicté les refus persistants du Sénat des Etats-Unis. Je n'en sais rien, mais je veux pas, pour la part qui m'en revient, que la Louisiane soit plus longtemps privée d'un de ses représentants au Sénat. Je ne veux pas que le Centenaire trouve la Louisiane amoindrie. Il existe un parti qui menace d'africaniser l'Etat: le sentiment du devoir m'ordonne donc de voter pour un conservateur.

M. Demas, républicain de couleur:—Est-ce parce que votre fils n'a pas pu se faire élire hier à la place d'assistant-secrétaire du Sénat?

M. Green répond qu'il s'inspire de motifs moins étroits. Son fils a l'habitude du travail; et n'a pas besoin d'une place. Il retournera chez lui et labourera son propre champ.

M. Demas.—Combien avez-vous de commissions?

M. Ray, républicain de couleur.—N'interrompez pas M. Green; quand il aura fini, vous lui adresserez les questions qu'il vous plaira.

M. Green reprenant le fil de son discours, indique les motifs qui le portent à faire cause commune avec les conservateurs. Il termine en déclarant qu'il vote pour James B. Eustis. (Applaudissements prolongés dans toutes les parties de la salle.

M. Walker explique à son tour le vote que provoque l'appel de son nom. Il ne croit pas qu'on eût dû procéder à une élection de sénateur, mais puisque la majorité l'a ainsi décidé il n'hésite pas à suivre l'exemple de ses collègues républicains dont l'abnégation et l'indépendance leur vaudront la reconnaissance de la Louisiane entière. Je vote pour James B. Eustis. (Applaudissements frénétiques).

Le greffier de la Chambre fait connaître le résultat de l'élection:

M. Tagliaferro a reçu 1 voix.

Le sénateur Green, faisant fonction de président du Sénat, annonce que M. Eustis, a été élu sénateur de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, et M. Estiette, en sa qualité de speaker de la Chambre, fait une déclaration semblable.

Le Sénat s'étant retiré, la Chambre rentre en séance, et nombre de bills sont annoncés comme devant être présentés incessamment.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Morte dans une cellule.

Mardi soir, vers six heures, l'agent de police Masterson a été mis en demeure par le sacristain de l'église St-Patrick, d'éjecter une femme ivre qui s'était couchée dans un des bancs et qui ne voulait plus en sortir.

Le gardien de la paix, entrant dans l'église, a trouvé une vieille femme, parfaitement mise, installée dans le coin d'un banc et paraissant endormie.

Il lui a pris le bras et l'a engagée à le suivre, lui disant que son intention n'était pas de l'arrêter, mais de la reconduire chez elle.

Malheureusement, la vieille femme était trop ivre pour marcher et même pour dire son nom.

Comme il était impossible de deviner où elle demeurait et que le sacristain de l'église ne la connaissait pas, l'agent a pris le parti de la faire transporter dans une brouette au poste central, où elle a été déposée comme une masse inerte dans une des cellules, pour le reste de la nuit.

Deux autres femmes ont été enfermées pendant la nuit même dans la cellule, et le geôlier chaque fois qu'il est entré avec une autre pensionnaire, s'est adressé à la vieille femme pour essayer d'apprendre son nom, mais tout a été inutile.

Hier matin, vers six heures, lorsqu'on a trouvant les trois femmes, deux d'entre elles, les dernières arrivées, étaient assises dans un coin et causaient à voix basse, mais la troisième, la vieille femme inconnue, était toujours étendue sur son grabat, dans la même position où on l'avait laissée, plus de douze heures auparavant.

On a cru qu'elle dormait et on a voulu la réveiller; c'est alors seulement qu'on s'est aperçu qu'elle était morte.

Ses compagnons ont déclaré qu'elles n'ont pas entendu même un gémissement, et on a lieu de croire que la "vieille femme inconnue" ainsi qu'on l'appelle faute d'autre nom à lui donner, a passé presque sans transition du long sommeil de l'ivresse au sommeil éternel de la mort.

La malheureuse créature pouvait être âgée de soixante-cinq ans.

Le docteur Cooper, médecin de la ville, a fait la levée du corps et a constaté que la mort avait été le résultat d'une congestion cérébrale.

Mort de sa blessure.

Michael Knuckley, qui avait été blessé ainsi que son frère William Knuckley, par Thomas Pickett, propriétaire d'un cafe-restaurant Gallatin, est mort avant-hier soir, peu de temps après son transfert à l'Hôpital de Charité. La blessure de William Knuckley n'est pas dangereuse, mais il perdra probablement l'usage de la main droite, ayant en les os du poignet fracturés.

Pickett, coupable d'un double meurtre, a été mis sous écroué, mais ne tardera pas à l'être, car il est bien connu de la police.

Morte à l'Hôpital de Charité.

La femme Jane Brown, dont les vêtements avaient pris feu, avant-hier après midi, a son domicile, rue Perdido, est morte dans la nuit à l'Hôpital de Charité, où elle avait été transportée après l'accident.

Fruit hors de saison.

La douceur exceptionnelle de la température, cet hiver, a produit dans nos jardins et nos vergers de bizarres phénomènes. C'est ainsi que parfois en décembre des pêchers en fleurs. Voici maintenant que M. Félix Robin, qui possède un grand jardin, au coin des rues Broad et Duel, vient de cueillir sur un de ses prunes, entièrement dépouillé de feuilles, un fruit parfaitement noué et arrivé à maturité. On sait que le prunier ne produit qu'une fois. C'est donc ici une bizarrerie à noter. Nous doutons que beaucoup de nos plus anciens planteurs et horticulteurs aient jamais en l'occasion de cueillir une prune en janvier.

Réintégration du capitaine L. Malone.

Nous apprenons de bonne source que le Bureau des commissaires de police après avoir examiné la faute de renvoyer le capitaine Leonard Malone, chef du service de sûreté, sans la moindre cause apparente, est revenu hier sur sa décision, se reprochant de n'avoir pas pu, en agissant ainsi, ne voulant pas, espérons-le, priver notre population des services d'un policier habile et consciencieux.

Le capitaine Malone reprendra donc son poste comme chef des detectives, aujourd'hui à huit heures.

Nous félicitons le Bureau de police de cette concession à l'opinion publique, et nous l'engageons à persévérer dans cette bonne voie.

La réintégration du capitaine Malone est une bonne nouvelle pour les honnêtes citoyens et une mauvaise nouvelle pour les voleurs.

Nous sommes persuadés que si le capitaine Malone avait les coudées un peu plus franches, il organiserait un système de police de sûreté pour la prévention du vol, et non pas seulement pour l'arrestation des fripons, après le vol commis.

Le véritable devoir du détective n'est pas de traquer un voleur, de le suivre à la piste pour lui arracher son butin et le livrer à la justice; son ambition doit être plus grande; car on lui demande de deviner en quelque sorte les complots qui se trament dans les tripots obscurs de la rue Dryades ou dans les repaires de la rue Gallatin, pour arriver à déjouer les projets des voleurs avant qu'ils puissent être mis à exécution.

C'est une maigre consolation pour celui qui a été dépouillé que de savoir que le filou a été arrêté. Cela ne lui rend pas son argent très souvent.

Tandis qu'en organisant un système de police de prévention, les honnêtes gens seraient bien moins fréquents et les honnêtes habitants de la Nouvelle-Orléans seraient protégés bien plus effectivement qu'ils ne le sont actuellement, quoiqu'ils soient gardés par chaque semaine homme de police.

Nous avons toujours dit qu'il fallait pour cela augmenter considérablement le personnel des détectives en rédiminant de plus de moitié ce que l'on appelle la police métropolitaine.

Mr Kellogg s'en trouverait plus mal peut-être, parce que l'effectif du sa garde prétorienne serait amoindri. Les voleurs aussi s'en trouveraient plus mal, parce qu'au lieu d'avoir affaire à des métropolitains généralement inutiles, pour ne pas dire davantage, ils seraient épiés et surveillés par un corps de detectives exercés, commandés par de vieux routier, qui connaît tous les tours du métier, le capitaine L. Malone.

D'un autre côté, les contribables s'en trouveraient très bien, parce qu'ils auraient moins à payer que pour l'armée métropolitaine actuelle et tous les honnêtes citoyens de notre ville s'en trouveraient très bien également parce qu'il y aurait plus de sécurité pour la propriété.

Puisque le Bureau des commissaires de police est entré dans une bonne voie, en reprenant le capitaine Malone, ne pourrait-il pas aussi faire un pas en arrière, pour en accomplir une autorité plus grande et adopter en partie, sinon complètement, le plan de réforme que nous suggérons.

Accusé de parjure.

W. Wilson, commis de son état, a été arrêté, vers une heure et demie, hier après midi, dans la salle de la seconde cour de district, par l'agent de police Wm. Nickerson, en vertu d'un affidavit de Wm. Shindy, qui l'accuse de parjure.

Wilson a été enfermé au poste de police du 3ème precinct.

Un bain froid sans conséquence grave.

Hier après-midi, vers cinq heures, un boucher, assis dans sa charrette et conduisant son cheval, se disposait à sortir du bateau passeur (ferry) du Troisième District, lorsque le pont qui communique au quai s'est rompu, et boucher, cheval, charrette, etc., ont été précipités à l'eau. Le cheval et l'homme et la bête, on a remis la charrette en bon ordre et on a même repêché les quartiers de bœufs dont les poissons se félicitaient déjà d'avoir leur part.

Bref, il n'a pas eu d'autre mal qu'un bain froid.

Accident.

Hier matin, un jeune homme nommé Antoine Dubarry, demeurant sur l'habitation Cesape, dans la paroisse St Bernard, étant sous l'influence de la boisson, faisait jouer imprudemment les batteries d'un fusil chargé avec du gros plomb, lorsque le coup est parti, et tonte la charge s'est logée dans son côté droit.

Le docteur Gillot ayant été appelé à donner les premiers soins au malheureux jeune homme, a déclaré que la blessure était très grave.

—54—

Comment le sang se filtre.—Quand le sang contient les éléments acres qui produisent le rhumatisme, la goutte et d'autres désordres, les reins doivent, car c'est leur mission, rejeter du sang, à son passage, ces impuretés dangereuses. Quand ils ne le font pas ils peuvent être forcés à remplir leurs devoirs, et le sang est entièrement épuré par cette admirable inactivité corrective et organique, les "Hostetter's Stomach Bitters." Non-seulement la torpeur des reins est surmontée par l'action des amers, mais encore la digestion est facilitée, les tendances bilieuses sont dissipées et les intestins stimulés à remplir les fonctions qui, en connexion avec celles des reins, tendent à affranchir le système des impuretés dont le maintien est si préjudiciable à la santé.

Décédée, mercredi, 12 janvier 1876, à deux heures et demie P. M., à l'âge de dix-huit ans, MARIE ANNA DUCONGÉ, fille chérie de feu François P. Ducongé et de dame Louise Eyssalenne. Les amis et connaissances des familles Ducongé et Olivier, ainsi que ceux de son beau-frère A. Carrouche, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 13 janvier, à 4 heures P. M. Le convoi funèbre partira de la résidence No. 135, rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, CUTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
9jan—6f PP A. BIGOUSSEAU & SON.

Grand Bal Paré,
—DONNÉ PAR LA—
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
—DE—
BIENFAISANCE
—ET—
D'ASSISTANCE MUTUELLE,
De la Nouvelle-Orléans,
A la Salle de l'Opéra,
LE SAMEDI, 5 FEVRIER 1876.
13 jan—

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.
C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains. DEUX BELLES CHAMBRES pour familles ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.
La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13 jan—

A. L. G. D. G. A. D. L'U.
Loge Cuba No 30—Sous la juridiction du Suprême Conseil de la Louisiane.
Les membres de cet Atelier, se réuniront ce soir JEUDI 13 courant, à 7 heures, dans le local situé rue St Pierre et St-Claude.
Objet de la séance:
Installation des officiers élus pour l'année 1876. Tous les Maçons réguliers sont invités à assister à la cérémonie.
Par commandement, M. G. DE MENDOZA
13janv—1f Secrétaire.

Bal des Garçons Restaurateurs.
L'Salle de la vestiaire pour le bal anniversaire de ce soir. Les portes seront ouvertes à 7 heures, et le 19 février, seront vendus au plus offrant, les soumissions cachetées seront reçues à l'Hôpital de Charité. La blessure de William Knuckley n'est pas dangereuse, mais il perdra probablement l'usage de la main droite, ayant en les os du poignet fracturés.
Pickett, coupable d'un double meurtre, a été mis sous écroué, mais ne tardera pas à l'être, car il est bien connu de la police.
Les Garçons Restaurateurs, les plus beaux costumes, etc., etc., pour MO converts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en faïence. Couverts à l'Alfonide, à des prix extrê